



La

Cigogne



N°03 2020

Des mots ... cratie ?

« Projections financières lacunaires, impossibilité de garantir au mieux la sécurité juridique ». Non, il ne s'agit pas, comme on pourrait le croire, du résultat d'audit d'une société dont l'avenir semble incertain, mais bel et bien des termes utilisés par le Conseil d'État concernant les projets de loi relatifs aux retraites.

Retouqué par le Conseil d'État, il était légitime de penser qu'une version revue et corrigée du texte allait voir le jour, replaçant ce dernier au centre des débats publics et laissant la possibilité au peuple, par le biais de ses représentants, de s'exprimer.

Bref, ce qu'on appelle une démocratie !

Et bien non ! Le gouvernement ne l'a pas entendu de cette oreille et a engagé sa responsabilité par le biais de l'article 49 alinéa 3 de la Constitution après discussion sur quelques articles.

Lorsqu'une réforme de cette ampleur, retoquée par le Conseil d'État, critiquée par les économistes et loin de faire l'unanimité dans l'opinion publique se termine par un « passage en force », on finit par se dire que de la démocratie il n'y a que des mots ...



**Assemblée Générale
CGT Finances
Publiques 67
Lundi 23 Mars à 8h30
au Ciarus 7 rue Finkmatt
à Strasbourg**

Service public de proximité en danger

L'intersyndicale DRFiP 67 a envoyé récemment une lettre aux différentes listes candidates aux prochaines élections municipales dans les communes du département où les services de la DGFiP ont été supprimés. Cette lettre a pour but d'alerter les candidats aux municipales sur les conséquences du projet NRP du gouvernement, porté avec zèle par la DGFiP. Les organisations syndicales rappellent tout d'abord l'inquiétude de la population sur l'avenir des conquits sociaux tels que régimes sociaux et services publics de qualité, dans une période où le gouvernement a décidé d'un repli en marche. Nous leur précisons ce qu'est le projet NRP, une suppression du réseau local de la DGFiP (fermeture de toutes les trésoreries de proximité, de services des impôts des particuliers et des entreprises ainsi que du cadastre) et non pas un simple redéploiement des services publics sur le territoire. De même, l'offre de services de la DGFiP auprès des élus locaux ne sera plus comparable, car le NRP

crée une scission et un éloignement entre la mission de gestion comptable et celle de conseil.

Nous faisons ensuite remarquer que les points de contact « Espace France Services » (EFS) et les accueils itinérants ne remplaceront pas les services DGFiP existants, et ne permettront pas de répondre sur place aux attentes des usagers. Cela se traduira par un accueil moins accessible et de moindre qualité.

Enfin, par cette lettre nous sollicitons de la part des candidats une prise de position sur ce projet de dégradation et de destruction programmée d'un service public DGFiP de qualité, qui intervient dans le cadre du débat pour la campagne des élections municipales. Nous les informons également sur nos propositions de maintien du réseau de proximité DGFiP, et de renforcement de la lutte contre la fraude fiscale. Nous vous rendrons compte rapidement des remarques et réponses apportées par les potentiels élus.

Bienvenue dans les EFS

Le gouvernement, a minima notre ministère, a du voir passer entre ses mains notre numéro 9 de l'an dernier : celui où notre dessinatrice proposait un superbe logo pour les « MFS » Maisons France Service dans l'article « L'avenir est aux postérieurs ».

La réaction ne s'est pas fait attendre, et au 1er janvier 2020 : « Bye, bye MFS. Hello EFS (Espaces France Service) ».

Un changement de nom qui ne change rien (« C'est toujours le même bordel, mon adjudant ! »), et c'est ça qui change tout (d'après eux).

Avant de dégainer un nouvel acronyme, ils

auraient peut-être bien fait de vérifier que ce dernier n'est pas déjà utilisé dans le pays : c'est toujours délicat, peut prêter à confusion,... Ô surprise, c'est celui de l'Établissement Français du Sang depuis le 1er janvier 2000.



Inconscience, Incompétence, Inconséquence

Bien que ne voulant pas ajouter à l'ambiance anxiogène développée par les médias sur l'épidémie du Coronavirus (covid-19), la Cigogne estime que c'est à juste titre que les syndicats de la DRFiP 67 ont récemment sollicité la Directrice Régionale des Finances Publiques 67 à propos des mesures locales envisagées aux fins de protéger les personnels les plus exposés à ce virus, notamment ceux des services accueillant du public.

Dans sa réponse pour le moins laconique, voire cynique du 4 mars 2020, la DRFiP avoue plus ou moins ne pas avoir réagi dès l'annonce de l'épidémie et se contente de relayer des consignes générales telles que « lavez-vous les mains ».

C'est également à juste titre que les agents d'accueil du SIP de Schiltigheim ont fait valoir leur droit d'alerte pour cause de danger grave et imminent lié au manque de mesures concrètes de protection contre ce virus, notamment concernant les agents accueillant le public (ex : gel hydroalcoolique, vitres de protection, – même en plexiglas).

Face à la pénurie constatée de matériel de protection, au lieu de prendre des mesures de confinement ou tout au moins de restrictions des accueils au public, l'intéressée se défousse en évoquant les possibilités de transmission du virus par les agents eux-mêmes et leurs familles : « Par ailleurs, je me permets de souligner auprès de vous que la qualité d'usager des personnes se déplaçant dans nos services ne modifie pas le potentiel de contamination que tout un chacun porte, tels que nos proches, nos collègues, les usagers des transports, et tous lieux publics ».

Ceci n'est certes pas entièrement faux, mais il est évident que multiplier les

contacts revient à faire augmenter le risque de contamination. Ce n'est d'ailleurs pas pour rien que les rassemblements en milieu clos sont déjà interdits. De plus, l'argument est aisé et particulièrement maladroit lorsque l'on reste soi-même bien à l'abri dans un vaste bureau, loin des vicissitudes de l'accueil du public.

Une fois de plus, les agents assistent là à un lamentable exemple d'ouverture de parapluie et peuvent mesurer dans quelle estime ils sont tenus par leur hiérarchie. La Directrice ne vient-elle pas du département de l'Oise où le coronavirus est des plus présents ? N'y voyons là qu'une triste coïncidence, car le sujet ne prête guère à rire. Cela dit, et plus sérieusement, l'attitude désinvolte de la DRFiP 67 est assimilable à de la non-assistance à personnes en danger et donc susceptible de condamnation en justice en cas de contamination, voire davantage, des agents des services d'accueil et des personnels en général. La CGT, à l'écoute des agents, ne manquera pas de suivre l'affaire et de rappeler la Directrice à ses devoirs les plus élémentaires.



F.B.I. (Fausse Bonne Idée) chez les buralistes

On en parle depuis longtemps, il est désormais possible dans les départements-test de payer en espèces des impôts, amendes et autres produits DGFIP auprès des buralistes.

Idée séduisante sur le principe, elle l'est nettement moins dans les faits au vu des différentes « tentations » existant chez le buraliste.

Ami fumeur qui songe à arrêter, soit fort au moment du passage en caisse afin de résister à la tentation d'acheter ce paquet qui te tend les bras.

Ami joueur qui veut décrocher, mais toujours tenté par le mirage de l'argent facile, essaye de résister à l'envie de dépenser l'argent prévu



pour régler ton amende dans les jeux à gratter. Plus on y pense, plus tout cela ressemble à une fausse bonne idée.

Courrier des lecteurs

Vous êtes de plus en plus nombreux à nous faire part de vos sentiments face à la lecture de certains articles. C'est pourquoi, dans un souci de transparence et afin de conserver une ligne éditoriale la plus neutre possible, nous décidons d'inaugurer la rubrique « Courrier des lecteurs » avec la missive de M. BOL, ancien général, retranscrite ci-dessous :

« Chère Cigogne,

Je ne peux que m'offusquer devant vos articles de plus en plus outranciers. Vous êtes peut-être la seule à ne pas vous en rendre compte, mais les réformes actuellement en cours à la DGFIP sont des réformes nécessaires et souvent menées à contrecœur. Il est regrettable que vos œillères vous empêchent de voir les avantages des suppressions de postes, de sites et à terme de fonctionnaires.

JE ME SYNDIQUE à la CGT Finances Publiques

Nom : Prénom :

Grade : Indice :

Adresse administrative :

Bulletin à retourner au syndicat par l'intermédiaire du correspondant ou au secrétaire :
Gilles STREICHER au PCRП Strasbourg, 10 RUE SIMONIS, 67100 Strasbourg
Tél : 03.90.41.20.07

Il serait aussi peut-être temps de cesser de vous attaquer systématiquement à votre direction. Et, par pitié, vos références à Tolkien n'amusent que vous (cf Cigogne n° 7 de 2019 et n° 10 de 2019). Bref, quand on vous lit, on se demande si la liberté de presse est réellement une bonne chose.

Votre dévoué Général BOL »

Notre réponse :

« Cher Général,

La rédaction prend note de vos observations et essaiera à l'avenir de mieux cibler ses articles, qui seront désormais majoritairement consacrés à des sujets moins polémiques, tels que la cueillette des champignons ou la pêche à la mouche ! »